

Le bio, qu'est ce que c'est ?

Les origines en quelques dates :

1913 : L'anthroposophie de Rudolf Steiner, au lendemain de la première guerre mondiale est à l'origine de l'agriculture biodynamique, représentée commercialement aujourd'hui par la marque Demeter.

1970 : C'est l'époque des grandes idées communautaires, du « retour à la terre », des courants alternatifs. En France, les agriculteurs biologiques se rassemblent au sein de syndicats professionnels, regroupés en fédérations telles que la FNAB (Fédération Nationale d'Agriculteurs Biologiques).

1972 : Le bio prend enfin une dimension internationale avec la création de l'IFOAM (International Federation of Organic Agriculture Movements), le regroupement des principales organisations nationales d'agriculture biologique dans le monde.

1981 : Les pouvoirs publics français reconnaissent officiellement l'agriculture biologique. Une Commission Nationale est créée, chargée de l'organisation et du développement de l'agriculture biologique en France et de l'homologation des cahiers des charges.

1985 : Création du label AB.

1991 : Le règlement communautaire 2092/91 concernant le mode de production biologique reprend en grande partie les principes et définitions des textes législatifs français pour les appliquer dans un premier temps aux productions végétales, et depuis 2000, aux productions animales.

2000-2002 : Création du cahier des charges de la cosmétique Bio.

Les principes de l'agriculture biologique :

Exploitation du sol avec ménagement :

L'agriculture biologique se comporte toujours envers la nature et l'environnement avec le plus de ménagement possible.

Préservation de la bio-diversité :

L'agriculture biologique doit se trouver au sein d'un écosystème diversifié en équilibre écologique stable.

Conservation ou reconstitution d'un sol vivant :

L'agriculture biologique, en recourant à des techniques de culture adéquates, respecte la conservation et veille à l'amélioration de la fertilité naturelle des sols.

Protection préventive des plantes :

Il est formellement interdit d'utiliser des produits phytosanitaires chimiques de synthèse.

Elevage conforme aux besoins et au bien-être des animaux :

Particuliers de chaque espèce
L'agriculture biologique n'autorise pas les manipulations génétiques et les transferts d'embryons.

Maintien de la qualité :

Il doit être sauvegardé tout au long de la chaîne qui va du champ au consommateur.

Evaluation des produits :

L'agriculture biologique et sa survie dépendent réciproquement de la capacité des consommateurs à estimer la valeur des produits sains et de leur volonté de payer un supplément de prix pour ce supplément de qualité.

Contrôle et certification :

Tout produit doit être contrôlé et certifié par un organisme de contrôle agréé par les pouvoirs publics.

La cosmétique bio aujourd'hui

Pendant longtemps, les adeptes des cosmétiques bio étaient ceux qui souffraient d'allergies, d'irritations, et surtout les « bobos » dans l'âme toujours en quête de naturalité. Ces dernières années, de plus en plus conscient d'un environnement en danger, chacun se demande comment être beau sans nuire à la planète. Aujourd'hui, le consommateur sait que la protection de celle-ci passe par un engagement au quotidien, et exige de la cosmétique des produits rassurants, efficaces et éthiques. De grands bouleversements s'opèrent alors du côté du consommateur mais aussi de la fabrication et de la distribution.

Zoom sur le "boom" de la cosmétique bio

Un marché d'environ 770 millions d'euros. Le chiffre d'affaires du seul marché français représente environ 150 millions d'euros. La demande du cosmétique bio s'y est réveillée suite à la polémique lancée par un reportage TV sur les dangers des substances synthétiques dans les produits de beauté. En Europe, un marché fort dynamique qui progresse de 20 % par an, porté par l'apparition de nouveaux produits et marques (Source : Cabinet allemand BBE)

Les ventes de cosmétiques bio devraient dépasser en Europe de l'Ouest le milliard d'euros pour la première fois cette année. « Cette croissance de 20 % est tirée par l'Allemagne et l'Italie, pays qui représentent à eux seuls 70 % du chiffre d'affaires de ces produits en Europe ».

Source : Organic Monitor, groupe britannique d'études de marché

Que dit la peau du bio ?

Après des années de recherche et de progrès, la cosmétique biologique propose désormais toute une gamme de produits de beauté labellisés, élaborés entre autres à base d'eaux florales, d'huiles végétales, d'huiles essentielles et d'extraits naturels, c'est-à-dire des principes actifs d'origine naturelle non agressifs pour le capital peau. Aujourd'hui, chacun peut trouver « la réponse naturelle » qui convient aux besoins de sa peau.

Contrairement aux dérivés des hydrocarbures tels que la paraffine ou la vaseline qui ne montrent aucune affinité avec la peau, les produits de cosmétologie bio utilisent des matières plus vivantes, plus brutes : elles passent par une chimie plus douce et subissent moins de transformations. Bons pour la nature, les produits d'hygiène et de cosmétique écologiques et biologiques sont donc bénéfiques pour la peau et le métabolisme

Les femmes et la cosmétique bio en chiffres*

- **14 % des femmes de 25 ans et plus** ont déjà acheté un produit de cosmétique bio
- **1 femme sur 2** préfère les produits à base de plante
- **35 % des femmes non acheteuses** ont une intention d'achat positive
- **87 % des femmes** sont déjà acheteuses
- **32 % des femmes** sont attentives à la composition des produits

* Source : SOFRES 2006